

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|--|--|
| Identification du syndic | Nom : [REDACTED] Dénomination sociale : [REDACTED] Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de : [REDACTED] N° d'identification : [REDACTED] Titulaire de la carte professionnelle : n° : [REDACTED] délivrée le : [REDACTED] par : [REDACTED] [REDACTED] Adresse : [REDACTED] |
| Identification de la copropriété concernée, telle que résultant du registre institué à l'article L. 711-1 du code de la construction et de l'habitation | Adresse : [REDACTED] N° d'immatriculation : [REDACTED] Nombre de lots de la copropriété : • Lots à usage de logements, de bureaux ou de commerces : [REDACTED] • Autres lots : [REDACTED] |
| Durée du contrat | Le contrat est proposé pour une durée de : [REDACTED] |
| Quotité des heures ouvrables | Les jours et heures de référence pour la détermination des modalités de rémunération sont fixés comme suit : Du [REDACTED] au [REDACTED] de [REDACTED] h, à [REDACTED] h, et de [REDACTED] h, à [REDACTED] h Sauf (le cas échéant) le(s) [REDACTED] de [REDACTED] h, à [REDACTED] h, et de [REDACTED] h, à [REDACTED] h |

Horaires de disponibilité

Les jours et horaires de disponibilité du syndic sauf urgences (accueil physique et/ ou téléphonique) pour les démarches individuelles de chaque copropriétaire ou occupant de l'immeuble sont fixés comme suit :

Accueil

Reporter, le cas échéant, l'option dont l'amplitude est la plus étendue

Physique Téléphonique

Du [] au []
de [] h, à [] h, et de [] h, à [] h

Sauf le(s) []
de [] h, à [] h, et de [] h, à [] h